



Procès-verbal

Séance du mardi 23 janvier 2024

Étaient présents : Louana NICOLAS, Léa LE MOING, Liam Duménil, Luis Le Fur, Laetitia Brizoual et Véronique NICOLEAU-FRANCHETEAU

Excusé : Joël Marivain

Absent : Nathaël Guillermic

1/ Bilan 2023:

- Choix des jurés d'assises
- Choix des panneaux de sécurité routière ainsi que de leur emplacement.
- Action « Nettoyons les bords de route » avec Pontivy communauté.
- Choix de l'emplacement du Skate-parc.
- Action « radar pédagogique ».
- Commémoration souvenir des anciens combattants (8 mai et 11 novembre).
- Boum du CME (thème Halloween).
- Création d'un dépliant sur la sécurité routière.
- Carte de vœux de Noël.

Ce fut une année riche en travail et en action pour le CME. Pour 2024 nous avons encore des projets :

- Diffusion du dépliant sur la sécurité routière
- Étudier les données recueillies par le radar pédagogique pour proposer des nouveaux aménagements de sécurité dans le bourg de Kerfourn.
- Action « Nettoyons les bords de route ».
- Commémorations du souvenir (8 mai et 11 novembre).
- Proposer une action sociale et solidaire sur Kerfourn.
- Préparer les élections du prochain CME.
- Choisir le thème de la prochaine boum.

2/ Sécurité routière :

- Présentation du **dépliant sur la sécurité routière**, pour se déplacer en toute sécurité sur Kerfourn et ailleurs.

QUIZZ

1) Quelle est la vitesse autorisée sur un passage surélevé ?

a- 50 Km/h
b- 30 km/h
c- 20km/h

2) Des communes comme Kerfourn ont installé un panneau à l'entrée de l'agglomération, quel est-il ?

a- Panneau de limitation de vitesse dans toute l'agglomération
b- Panneau de priorité à droite dans toute l'agglomération.
c- Le nom de la commune

3) a-t-on droit de passer quand il y a un panneau de sens interdit ?

a- Oui
b- Non

4) Peut on téléphoner en roulant (voiture et 2 roues)?

a- oui
b- non
c- oui avec un système bluetooth

Réponses : 1 = b, 2 = b et c, 3 = b, 4 = c

Qui sommes nous ?

Le Conseil Municipal des Enfants ou plus couramment appelé C.M.E

A propos de nous :

Le C.M.E c'est participer à l'amélioration de la commune. C'est la mise en place de propositions telles que :

- Les hôtels à insectes
- Les cartes de vœux
- La distribution des colis de Noël
- Nettoyons la nature
- La photo 2020 des Kerfournois
- Le pédibus (le CME a donné son avis)
- La boom des enfants,...

Nous allons continuer à mettre des actions en place.

Vous pouvez retrouver toutes nos actions et propositions sur le site internet de la commune de Kerfourn :

www.kerfourn.fr





LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS VOUS PRESENTE SA

BROCHURE DE SENSIBILISATION A LA SECURITE ROUTIERE



ECRIT PAR LES ENFANTS DU CME



Ensemble évitons les accidents

EN VOITURE



Mettez votre ceinture de sécurité

EN 2 ROUES MOTORISÉ

Mettez votre casque et gants homologués

EN VÉLO

Mettez votre casque (obligatoire jusqu'à 12 ans)

DANS TOUS LES CAS

Soyez visibles :

- Piétons: Quand il fait sombre, portez un gilet de sécurité marchez de préférence sur un trajet éclairé ou prenez une lampe torche
- Véhicules : vérifiez le bon fonctionnement des feux

ATTENTION

L'alcool, la fatigue et les excès de vitesse sont à l'origine de nombreux accidents parfois mortels

LES BASES

Dans les déplacements : (voiture, 2 roues et piétons)

- Ne regardez pas votre téléphone, arrêtez vous pour l'utiliser
- Ne vous laissez pas distraire par le bruit (circulation, musique ou conversations des gens)
- Restez vigilants et faites attention aux intersections, passages piétons et panneaux de signalisation
- En cas d'accident, appelez les secours

NUMÉROS D'URGENCE

POLICE-SECOURS 17	SAPEURS-POMPIERS 18
SAMU 15	NUMÉRO D'URGENCE 114
APPEL D'URGENCE EUROPEEN 112	

Allô enfance en danger

PANNEAUX



Priorité à droite



Sens interdit



Cédez le passage



Vitesse limitée à 30 km/h



Endroit fréquenté par les enfants



Stationnement réservé aux handicapés

- **Le radar pédagogique** a été installé sur la commune pendant quatre semaines. L'étude des données révèle que beaucoup de véhicules ne respectent pas les limitations de vitesse.

Rue du Puits : sur 1462 véhicules entrants seulement 415 respectent la limitation de vitesse (ici 30 kms).

Sur 1421 véhicules sortants, seulement 271 respectent la limitation de vitesse.

Vitesse maximale enregistrée : 88 km/h.

Rue de l'Argoat : sur 53160 véhicules entrant seulement 2114 respectent la limitation de vitesse (ici 30 kms).

Sur 5127 véhicules sortant, seulement 1205 respectent la limitation de vitesse.

Vitesse maximale enregistrée : 94 km/h.

Rue Saint Vincent : sur 745 véhicules entrant seulement 470 respectent la limitation de vitesse (ici 30 kms).

Sur 1386 véhicules sortant, seulement 1017 respectent la limitation de vitesse.

Vitesse maximale enregistrée : 80 km/h.

Rue du Parc Yen : sur 904 véhicules entrant seulement 564 respectent la limitation de vitesse (ici 30 kms).

Sur 1085 véhicules sortant, seulement 586 respectent la limitation de vitesse.

Vitesse maximale enregistrée : 91 km/h.

4- Eclairage public :

Les enfants préconisent de laisser un éclairage jusqu'à 8h30 en fonction du lever du jour (certains vont à l'école à pied à 8h il fait encore sombre, par sécurité mieux vaut éclairer les abords de l'école)

Y a t-il possibilité de laisser allumer un candélabre sur deux ?

Ne connaissant pas le fonctionnement et les possibilités de programmation de l'éclairage public il est difficile de faire des propositions

5/ idées pour motiver les futurs membres du CME :

- Une rencontre avec goûter ou verre de l'amitié.
- Faire connaître le CME en en parlant entre copains et dire que c'est super.
- Montrer qu'il y a une bonne ambiance et que l'on fait plein de choses.
- Inviter les enfants à participer à un CME.

Séance levée à 19h10.

Prochain CME le mardi 19 mars 2023 à 18h.